

d'autres questions à poser, mais en conformité de l'ordre adopté mardi, la Chambre doit s'ajourner jusqu'à... Le député de Peace River demande-t-il la parole pour invoquer le Règlement?

**M. Baldwin:** Oui, monsieur l'Orateur.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Puis-je, avec la permission de la Chambre et de Votre Honneur, demander au président du Conseil privé, en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre, de nous faire connaître ce qu'il nous soumettra comme travaux la semaine prochaine, car le *Feuilleton* me paraît fort mince.

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons l'intention de ne présenter à la Chambre que sept mesures la semaine prochaine. Demain, nous étudierons le projet de loi tendant à modifier la loi sur les lettres de change, puis celui qui a trait à la loi sur la Cour suprême. La journée de lundi sera réservée à l'opposition. Mardi, nous examinerons, en deuxième lecture, le projet de loi sur le conseil des normes, puis ce sera l'étape du rapport des modifications à la loi sur la production et la conservation du pétrole et du

gaz. Mercredi, nous espérons mener à terme l'étape de la deuxième lecture du projet de loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme. Jeudi, nous nous proposons de mettre en délibération le projet de loi sur la Commission de réforme du droit, mais nous tiendrons compte volontiers de la suggestion du député de Winnipeg-Nord-Centre et présenterons un ordre spécial à ce moment-là si les discussions approfondies du comité sur ce projet de loi nécessitent un autre jour entier de séances.

**M. Forrestall:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au leader de la Chambre si, au moment où la Chambre en viendra à examiner les amendements à la loi électorale du Canada, le gouvernement compte aborder les articles 61 et 62 qui ont été soustrait à l'examen du comité?

**L'hon. M. Macdonald:** Tout débat sur la loi électorale du Canada se limiterait au sujet traité dans le rapport du comité.

[*Français*]

**M. l'Orateur:** En conformité des dispositions de l'ordre spécial de la Chambre adopté le mardi 28 avril, la Chambre s'ajourne maintenant jusqu'à demain à 11 heures dans la matinée.

(A 2h. 52, la séance est levée en conformité de l'ordre spécial.)